

Mise en œuvre du plan d'action découlant de l'analyse après action des inondations de 2018

	Objectif	Action	Remarques/Échéancier
1	De nombreux individus, organismes et ministères sont impliqués dans la réponse à la crue printanière sur une base annuelle, mais aucun programme interministériel officiel de surveillance des cours d'eau n'est en place	Les activités du programme Surveillance des cours d'eau devraient être officialisées dans un programme provincial officiel qui comprend un budget dédié, un soutien en personnel et un plan d'éducation officiel. Le programme devrait inclure un programme d'éducation et de sensibilisation du public mis en œuvre dans les écoles et les communautés de la province.	Mise en œuvre du programme Surveillance des cours d'eau en tant que programme officiel chaque année. (OMU NB, MEGL, ECCC, Énergie NB). Séance d'information annuelle du programme Surveillance des cours d'eau fournie par les médias. Le MEGL organise une réunion de planification de plusieurs organismes avant la crue printanière chaque année (et met à jour les protocoles au besoin) et une réunion après la surveillance des cours d'eau pour examiner les préoccupations ou les problèmes qui nécessitent une action avant la saison suivante.
2	Il n'était pas évident que les modifications apportées à la structure du système de commandement des interventions (SCI) par certains des centres d'opérations concernés leur permettaient de répondre pleinement aux exigences du SCI	Une formation supplémentaire sur le SCI doit être offerte aux niveaux régional et municipal afin que le personnel soit formé au SCI 200 ou au SCI 300. Les gestionnaires participant à l'intervention d'urgence doivent être officialisés au SCI 400.	Terminé. Mise en place d'un régime élargi de formation sur le SCI à l'échelle de la province.
3	Les cartes des plaines inondables utilisées pour soutenir l'aménagement du territoire le long de la rivière sont dépassées et ne permettent pas d'appuyer les activités de construction actuelles	Un soutien provincial devrait être fourni pour faire appliquer les règlements et les arrêtés relatifs à l'aménagement du territoire.	L'aménagement du territoire a été identifié comme un pilier de la réforme de la gouvernance locale. Plusieurs changements seront entrepris pour améliorer l'aménagement du territoire et promouvoir un développement plus responsable et mieux géré dans les communautés. Tous les gouvernements locaux ont des plans d'aménagement du territoire et sont responsables de la révision et de la modification des plans en conséquence. Toutes les communautés du Nouveau-Brunswick auront un plan d'aménagement du territoire d'ici 2028.
4	Les cartes de zones inondables sont élaborées et utilisées au cas par cas par les grandes municipalités et la coordination limitée entre les organismes d'intervention pour l'obtention et	La cartographie des inondations devrait être réalisée au niveau provincial et les cartes de zones inondables devraient être partagées sur une base de données centrale, permettant aux communautés individuelles d'y accéder.	L'action du MEGL s'est achevée par la publication d'une nouvelle cartographie actualisée des risques d'inondation, qui est disponible en ligne.

Mise en œuvre du plan d'action découlant de l'analyse après action des inondations de 2018

	Objectif	Action	Remarques/Échéancier
	l'utilisation des cartes conduit souvent à un dédoublement des efforts		
5	L'interaction entre les municipalités, les districts de services locaux « DSL » et les centres régionaux des opérations d'urgence n'est pas claire et, est parfois incohérente	Les municipalités à qui l'on demande souvent de soutenir un DSL lors d'événements d'urgence doivent avoir le pouvoir d'adopter les accords, les politiques et les processus nécessaires pour soutenir pleinement l'intervention et coordonner leurs propres ressources internes.	Les accords de service et d'aide mutuelle sont une pratique courante pour les gouvernements locaux et les districts de services locaux, et les accords de service et d'aide mutuelle sont signés comme il se doit. Dans le cadre de la réforme de la gouvernance locale, les accords peuvent être révisés, et des accords supplémentaires peuvent être nécessaires ou des modifications aux accords actuels peuvent être mises en œuvre dans le cadre de ce processus.
6	La transition de la réponse au rétablissement ne soutient pas de manière adéquate la coordination des activités de rétablissement immédiat ou précoce	L'existence d'une équipe de rétablissement doit être communiquée aux différents intervenants afin de s'assurer que ce niveau de soutien est bien connu.	Terminé. Mise en œuvre par la section du rétablissement de l'OMU NB en 2019
7	Les effectifs des centres régionaux des opérations ont parfois été gérés de manière inefficace	Le personnel non essentiel ne devrait pas être tenu de maintenir des opérations 24 heures sur 24, malgré une activation complète du centre des opérations d'urgence. Dans les zones nécessitant des niveaux d'activation plus faibles au sein de leur centre des opérations d'urgence, les téléconférences pourraient être utilisées pour soutenir les opérations d'intervention.	Postures opérationnelles des centres régionaux des opérations d'urgence ajustées en 2019 pour tirer parti des réunions virtuelles, le cas échéant.
8	Il existe un décalage dans les priorités de diffusion de l'information au public entre les organismes d'intervention et le soutien technique	Le MEGL devrait fournir à l'OMU NB une formation sur les nuances des prévisions et l'importance de certaines données pour soutenir le processus de prise de décision en cas d'urgence. Les résultats des prévisions affichés sur le site mobile du programme Surveillance des cours d'eau devraient inclure l'heure prévue de la prochaine mise à jour afin que les membres du public puissent prévoir quand des renseignements supplémentaires seront disponibles, ce qui réduirait le nombre de demandes à l'OMU NB.	La formation du personnel de l'OMU NB est terminée. Chaque année, des mises à jour sont apportées au site mobile et au site Web du programme Surveillance des cours d'eau en réponse aux commentaires du public et des organismes partenaires. L'incorporation d'un avis sur la date de publication de la prochaine prévision sera envisagée avec d'autres mises à jour pour la saison 2023.
9	La portée des rôles et des responsabilités des ressources municipales au sein des postes de	Les postes de commandement régionaux des incidents devraient être organisés, coordonnés et gérés par le personnel régional (c.-à-d. le centre régional des opérations d'urgence). Des ressources peuvent être	Mise en œuvre en 2019

Mise en œuvre du plan d'action découlant de l'analyse après action des inondations de 2018

	Objectif	Action	Remarques/Échéancier
	commandement des interventions (PCI) régionaux n'était pas toujours claire ou cohérente	demandées aux niveaux municipal et local pour apporter un soutien, mais en fin de compte, c'est le centre régional des opérations d'urgence qui devrait contrôler ces centres de commandement des interventions. Il faut mettre en œuvre un processus officiel qui décrit la façon dont les municipalités recouvreront les coûts engagés lors de la prestation de services de soutien à un DSL ou à la région en cas d'urgence.	Lors de l'activation de l'intervention en cas d'inondation, un gestionnaire financier spécialisé est inclus dans l'équipe de commandement afin de fournir une orientation.
10	Les niveaux d'expérience variables des coordonnateurs de la gestion régionale des urgences (CGRU) et les postes vacants de CGRU au sein de plusieurs régions ont entraîné des problèmes de coordination avec certaines des municipalités concernées	Les 12 postes de CGRU doivent rester occupés et des remplaçants doivent être trouvés dès que possible lorsque des postes deviennent vacants.	Mesures réalisées.
11	Les agents de liaison n'ont pas été pleinement mis à contribution pour soutenir les opérations d'urgence et l'échange d'informations entre les organismes d'intervention	Dans le cas d'événements graves, les municipalités devraient envoyer un agent de liaison au centre régional des opérations d'urgence, une fois celui-ci activé, afin de faciliter l'échange d'information et les efforts de coordination. Inversement, si des ressources suffisantes sont disponibles, le centre régional des opérations d'urgence pourrait envoyer un agent de liaison aux centres des opérations d'urgence des municipalités touchées.	Établi en 2019 comme procédure du centre régional des opérations d'urgence.
12	L'échange d'informations entre les organisations a parfois été entravé, ce qui a entraîné des problèmes de sécurité pour les intervenants	Les lois sur la protection de la vie privée doivent être revues et considérées dans un contexte d'urgence. L'appui à l'intervention d'urgence et l'aide aux résidents en danger devraient être prioritaires et des systèmes sécurisés pourraient être développés afin que les informations puissent être partagées avec les organisations de premiers intervenants (p. ex. les pompiers, la police). Un système devrait être mis en place pour permettre aux résidents de fournir volontairement des informations aux premiers intervenants.	Mise en œuvre.

Mise en œuvre du plan d'action découlant de l'analyse après action des inondations de 2018

	Objectif	Action	Remarques/Échéancier
13	Malgré les efforts concertés de la province (c.-à-d. l'éducation publique sur la préparation aux 72 heures), il existe encore des disparités quant à l'étendue des responsabilités des propriétaires fonciers, des municipalités, des régions et de la province en cas d'urgence	<p>La province devrait parvenir à un consensus sur le niveau de responsabilité de chaque échelon (c.-à-d. provincial, régional, municipal, propriétaire foncier) en ce qui concerne la prévention, l'atténuation, la protection et la remise en état des résidences privées en cas d'inondation.</p> <p>Les messages concernant ces responsabilités devraient être élaborés et partagés par la province et inclus dans un programme global d'éducation du public.</p>	<p>Les responsabilités sont décrites dans les documents de planification provinciaux, régionaux et locaux. Les fonctionnaires municipaux sont informés des rôles et des responsabilités.</p> <p>Sujet inclus dans les paquets de formation du cours des centres des opérations d'urgence.</p>
14	Très peu de ressources ont été fournies pour aider les propriétaires d'animaux et les évacués transportant des animaux de compagnie	Il faut également envisager de faire appel à des organisations qui peuvent contribuer à l'évacuation des animaux de compagnie (p. ex. Canadian Disaster Animal Response Team [CDART]).	Mise en œuvre en 2019.
15	Le processus de circulation de l'information entre les propriétaires et exploitants d'infrastructures critiques et les représentants du gouvernement n'était pas toujours clair ou efficace	Il convient d'élaborer une politique décrivant la manière dont les ressources sont réparties au niveau régional entre les DSL et les municipalités. Les priorités doivent être déterminées et prises en compte lorsque des ressources sont nécessaires dans de nombreux endroits.	Les propriétaires ou exploitants des infrastructures critiques et les représentants des autorités locales sont consultés lors de la formulation des priorités et des plans d'action en cas d'incident.
16	Les processus et les plans ne sont pas largement disponibles pour soutenir la gestion des ressources données	Les pratiques exemplaires doivent être rassemblées et documentées dans un plan officialisé de gestion des ressources données.	Tâche attribuée au nouveau gestionnaire de la logistique de l'OMU NB.
17	Le personnel des communications n'a pas tiré parti du Centre d'information conjoint (CIJ) pour élaborer et diffuser des messages cohérents au public	Si l'événement ne justifie pas l'activation d'un CIJ, d'autres outils doivent être utilisés pour assurer la collecte d'informations pertinentes auprès des services et organisations concernés. Pour ce faire, on peut utiliser un modèle de message qui est envoyé aux partenaires des infrastructures essentielles, aux ministères provinciaux, etc. qui peuvent contribuer aux messages clés diffusés par la province.	L'agent de communication de l'OMU NB consolide les messages clés pour les diffuser.
18	L'absence de cycles de séances d'information réguliers a entravé l'échange d'informations entre les réponses provinciales, régionales et municipales	Des cycles de séances d'information réguliers devraient être établis entre les centres régionaux des opérations d'urgence et les municipalités afin de permettre la collecte d'informations avant la séance d'information du CPOU. Ces séances d'information planifiées permettraient ensuite aux municipalités de coordonner leur propre calendrier de séances d'information et de s'assurer que les informations sont disponibles en temps voulu pour être transmises à toute la chaîne de commandement.	Le chef des opérations de l'OMU NB a établi un rythme de combat quotidien global, qui a été transmis aux centres régionaux des opérations d'urgence pour la planification des cycles de séance d'information. Les communications virtuelles sont désormais bien établies.

Mise en œuvre du plan d'action découlant de l'analyse après action des inondations de 2018

	Objectif	Action	Remarques/Échéancier
		<p>Les communications virtuelles pourraient être améliorées par l'utilisation de la technologie. L'utilisation de WebEx, Skype ou d'autres moyens de conférence similaires pourrait être exploitée pour permettre l'échange verbal d'informations ainsi que la visualisation en temps réel de cartes ou d'autres données pendant l'appel.</p>	
19	<p>Les détails sur les fermetures de routes et les voies de transport touchées par les inondations n'ont pas été présentés au public de manière efficace</p>	<p>Le système automatisé 511 existant pourrait être actualisé et divisé en zones pour faciliter l'interaction de l'utilisateur avec le système et promouvoir un meilleur accès aux informations pertinentes.</p> <p>Le site Web du MTI pourrait être mis à jour afin de promouvoir la facilité d'accès aux informations et une plus grande clarté des informations pour l'utilisateur.</p>	<p>Mesures prises par le MTI.</p>
20	<p>L'utilisation du compte des opérations comme outil de communication est inefficace dans un environnement d'intervention</p>	<p>Une formation supplémentaire et une discipline dans l'utilisation du compte des opérations devraient être fournies afin de limiter la quantité d'informations inutiles envoyées. Un protocole d'utilisation du courriel devrait être élaboré pour appuyer cette formation.</p> <p>Les courriels doivent être étiquetés en fonction de leur niveau de priorité. La mention « Information », « Demande » ou « Urgent » dans l'en-tête de l'objet aidera les personnes à identifier et à prioriser les informations qui leur parviennent. En outre, le fait d'indiquer à qui le courriel s'adresse (par exemple à tous, au centre régional des opérations d'urgence 9, etc.) pourrait également contribuer à la hiérarchisation de l'information.</p> <p>Les exigences et l'intention du compte des opérations doivent être évaluées. En fonction de ces exigences, des outils nouveaux ou supplémentaires doivent être envisagés. Par exemple, les outils conçus pour les clavardages pourraient être exploités si tel est l'objectif du système, ou d'autres systèmes de gestion de l'information pourraient être exploités si l'objectif est la connaissance globale de la situation.</p>	<p>Mise en œuvre par le personnel des opérations et les CRGU.</p>

Mise en œuvre du plan d'action découlant de l'analyse après action des inondations de 2018

Objectif	Action	Remarques/Échéancier
	Indépendamment des changements dans l'utilisation du compte des opérations, la planification d'un personnel administratif dédié doit être envisagée pour chaque centre régional des opérations d'urgence afin de soutenir le tri et la hiérarchisation des informations, pour permettre au CRGU de se concentrer sur la prise de décision et les exigences opérationnelles.	Les CRGU affectent une personne administrative à leur centre régional des opérations d'urgence respectif.
21 Des informations supplémentaires pourraient être partagées avec le public afin de maximiser la confiance du public	Le site Web du programme Surveillance des cours d'eau devrait être révisé afin de permettre un guichet unique pour toutes les informations relatives aux inondations. Des informations publiques supplémentaires devraient être fournies lorsque les ressources fédérales sont sollicitées et mettre en évidence la manière dont elles aident. Lorsque le risque d'inondation est élevé, si l'OMU NB est en mesure de fournir des données plus récentes que celles qui sont disponibles par le biais des outils d'information publique (p. ex. les sites Web fédéraux), il devrait chercher à obtenir ces informations régulièrement (p. ex. toutes les heures) et la communiquer directement au public par le biais du site Web du programme Surveillance des cours d'eau. Les informations disponibles au niveau municipal devraient également être reliées au site Web du programme Surveillance des cours d'eau. Des caméras Web en direct devraient être disponibles pour différentes zones le long de la rivière, accessibles par des liens sur le site Web du programme Surveillance des cours d'eau.	Le site Web de l'OMU NB a été élargi pour inclure toutes les informations pertinentes. Des détails supplémentaires sont rendus publics par le biais de séances d'information quotidiennes à l'intention des médias.
22 Les outils existants ne permettent pas de partager des informations en temps réel (rapports, cartes, données, images, etc.) entre les intervenants et les différents ordres de gouvernement	Une image commune de la situation opérationnelle devrait être déployée à grande échelle pour promouvoir l'accessibilité à tous les niveaux de l'administration. Cet outil devrait être basé sur le Web et permettre un accès facile aux informations (p. ex. cartes, plans de situation, état des demandes de ressources, etc.) nécessaires à l'intervention et à la planification en cas d'urgence.	L'utilisation de l'image commune de la situation opérationnelle a été introduite en 2019.
23 Les outils d'alerte du public sont appliqués au cas par cas par les municipalités et la coordination limitée entre les organismes d'intervention pour l'approvisionnement et l'utilisation entraîne un dédoublement des efforts	Un système commun d'alerte publique devrait être recherché et acheté au niveau provincial. Les municipalités devraient ensuite pouvoir choisir et acheter l'accès à ce système selon leurs besoins. Ce système devrait être relié à toutes les municipalités concernées afin que l'information puisse être suivie et accessible par la province, au besoin.	La province utilise le système national d'alertes au public. Certaines municipalités ont choisi d'acheter le système Sentinel sur leur territoire.

Mise en œuvre du plan d'action découlant de l'analyse après action des inondations de 2018

	Objectif	Action	Remarques/Échéancier
24	Le suivi des communications publiques a parfois manqué d'efficacité pour le contrôle et l'identification de la désinformation	Les groupes de bénévoles numériques devraient être mis à contribution pour l'identification et la gestion de la désinformation sur les médias sociaux. Les groupes de bénévoles numériques existant en Amérique du Nord pour soutenir les interventions d'urgence devraient être pris en compte pour déterminer comment coordonner un bénévole numérique dans le cadre de l'intervention d'urgence provinciale.	Le BCE effectue une surveillance des médias sociaux et rend compte des thèmes abordés; il émet des messages de clarification.
25	Les municipalités n'ont pas reçu de directives et d'orientations adéquates de la part des centres régionaux des opérations d'urgence pour soutenir leur intervention	Des cycles de séances d'information réguliers devraient être établis entre les centres régionaux des opérations d'urgence et les municipalités afin de permettre la collecte d'informations avant la séance d'information du CPOU. Ces séances d'information planifiées permettraient ensuite aux municipalités de coordonner leur propre calendrier de séances d'information et de s'assurer que les informations sont disponibles en temps voulu pour être transmises à toute la chaîne de commandement.	Le chef des opérations de l'OMU NB a établi un rythme de combat quotidien global, qui a été transmis aux centres régionaux des opérations d'urgence pour la planification des cycles de séance d'information. Les communications virtuelles sont désormais bien établies.
26	Il est nécessaire d'éduquer le public pour qu'il comprenne la complexité de l'élaboration des prévisions de crues	<p>Sur le site Web mobile du programme Surveillance des cours d'eau, des conseils devraient être fournis pour les cas où les informations semblent être vides. Dans les cas où l'information n'est pas disponible en raison de la couverture de glace ou d'autres facteurs, il convient de l'indiquer afin de minimiser la perception publique des données manquantes.</p> <p>Des conseils devraient être fournis sur le site mobile du programme Surveillance des cours d'eau pour aider le public à comprendre les chiffres prévisionnels. Des avertissements et des étiquettes clairs doivent être fournis pour les prévisions à quatre (4) et cinq (5) jours si leurs valeurs sont moins fiables que celles à un (1) ou trois (3) jours. En outre, il convient de préciser que ces valeurs sont des prévisions, à l'instar des prévisions météorologiques sur lesquelles elles sont fondées.</p>	<p>Mesures prises par le MEGL. Terminé.</p> <p>Le MEGL s'associe au Centre Intact d'adaptation au climat pour élaborer et mettre en œuvre un programme d'éducation et de sensibilisation aux inondations au Nouveau-Brunswick afin de fournir aux gouvernements locaux et aux particuliers les outils nécessaires pour mieux comprendre et planifier les risques associés aux inondations.</p>
27	Les communications publiques concernant les effets potentiels à long terme des inondations sur la santé étaient inadéquates	Des messages supplémentaires devraient être fournis au public en termes d'impacts à long terme sur la santé après une inondation, notamment en ce qui concerne la santé mentale. Des conseils sur la façon de gérer le stress, des lignes d'assistance téléphonique et l'emplacement des groupes de soutien devraient être fournis dans les communications gouvernementales.	Les messages sont désormais intégrés dans les sites Web ainsi que dans les messages spécifiques de la santé publique. Le MEGL entreprend une étude concernant les impacts des inondations sur la santé mentale avec l'Institute for Research, Data and Training de l'Université du Nouveau-Brunswick en 2022-2023.

Mise en œuvre du plan d'action découlant de l'analyse après action des inondations de 2018

	Objectif	Action	Remarques/Échéancier
28	<p>Il est important de tirer parti des méthodes de communication avec le public au-delà des méthodes basées sur le Web et des médias sociaux pour sensibiliser le public</p>	<p>Les CGRU doivent mobiliser les leaders des médias sociaux de la communauté locale et créer des liens et des relations afin que les informations puissent être partagées directement. Cela favoriserait l'exactitude des informations partagées par les associations et réseaux communautaires.</p> <p>Des dépliants contenant des informations sur les inondations doivent être imprimés et affichés dans des lieux locaux tels que les magasins de bricolage, les cafés et les stations-service. Certaines municipalités ont tiré parti de la distribution de prospectus dans le passé pour partager des informations avec le public avant la saison des crues printanières. Ces dépliants pourraient inclure des messages clés pour la préparation, des conseils de sécurité et des numéros de téléphone prioritaires.</p> <p>Il convient de mettre en place un numéro de téléphone d'urgence qui diffuse en boucle des messages standard sur la situation actuelle en matière d'inondations, similaires aux informations disponibles sur la page d'accueil du site Web du programme Surveillance des cours d'eau. Ce message devrait inclure l'heure de la dernière mise à jour et la date de la prochaine mise à jour prévue.</p> <p>Un canal radio devrait être désigné pendant la saison des crues printanières pour permettre aux résidents d'accéder à des informations actualisées. Cela pourrait se faire de manière économique en coordonnant les étudiants en journalisme et en radiodiffusion ou en faisant appel à des bénévoles.</p> <p>En plus des conférences de presse quotidiennes, l'OMU NB devrait produire de courtes vidéos (c.-à-d. 3 minutes ou moins) destinées à la consommation publique et contenant des informations clés sur l'évolution de la situation. Les plateformes de médias sociaux (p. ex. Facebook Live, Twitter, Instagram) pourraient être utilisées pour partager ces vidéos en temps quasi réel.</p>	<p>La communication des urgences locales ou régionales spécifiques doit être assurée par le coordonnateur de la gestion des urgences du gouvernement local et le coordonnateur de la gestion des urgences régionales.</p> <p>L'utilisation des outils de communication liés à l'information sur la sécurité publique doit s'aligner sur le plan de communication des autorités locales ou régionales de gestion des urgences et relève de la responsabilité directe des autorités locales ou du coordinateur régional de la gestion des urgences, avec le soutien des gestionnaires de districts ruraux (anciennement gestionnaires de services locaux) au besoin.</p> <p>Pendant les situations d'urgence, les gestionnaires des districts ruraux peuvent également travailler avec l'OMU NB pour élaborer et distribuer des documents de communication adaptés à leur région. Il peut s'agir de prospectus, d'envois postaux et de panneaux de signalisation concernant la préparation aux inondations et la disponibilité, et l'emplacement des sacs de sable, de publicités post-inondation concernant les collectes spéciales d'ordures et de déchets d'inondation, et de l'installation de poubelles pour les aliments avariés après une panne de courant.</p> <p>L'application du programme Surveillance des cours d'eau est terminée.</p>

Mise en œuvre du plan d'action découlant de l'analyse après action des inondations de 2018

	Objectif	Action	Remarques/Échéancier
		Le site Web du programme Surveillance des cours d'eau devrait avoir une application désignée (appli) que les utilisateurs peuvent télécharger pour un accès facile sur leurs téléphones.	
29	Les ressources au sein du service d'hydrologie du MEGL sont insuffisantes pour répondre aux besoins de prévision de la saison des crues printanières	Des ressources supplémentaires devraient être embauchées et du temps devrait être consacré à la formation afin de s'assurer que plusieurs personnes formées sont en mesure de répondre aux exigences de prévision de la crue printanière avec un soutien d'appoint.	Mesures du MEGL terminées.
30	Les données disponibles auxquelles le service d'hydrologie du MEGL a accès sont insuffisantes pour répondre aux besoins des opérations d'urgence pendant la saison des crues	Les modifications de l'équipement qui sont nécessaires pour les prévisions biquotidiennes doivent être identifiées et l'équipement doit être mis à jour en conséquence pour répondre à ce besoin.	Mesures du MEGL terminées.
31	Du personnel supplémentaire de gestion des urgences est nécessaire au niveau provincial et régional pour soutenir la planification et l'intervention en cas d'urgence	<p>Un personnel logistique spécialisé doit être embauché pour soutenir les activités d'intervention et de préparation aux situations d'urgence requises pour les achats, les accords et l'approvisionnement.</p> <p>Un coordonnateur de la formation et des exercices devrait être embauché pour fournir un programme de formation et d'exercices cohérent dans toutes les régions.</p> <p>Un poste dédié à la planification devrait être mis en place pour travailler avec les CRGU de la province et améliorer les plans d'urgence au niveau local.</p> <p>Grâce à l'embauche des CRGU supplémentaires pour soutenir chaque région, les CRGU doivent continuer à travailler avec les petites communautés pour améliorer et mettre à jour leurs plans ainsi que pour cerner les autres ressources disponibles, notamment les bénévoles, l'hébergement, la nourriture, etc.</p>	<p>Mise en place du gestionnaire logistique de l'OMU NB.</p> <p>Coordonnateur de la formation et des exercices établi et OMU NB.</p> <p>Coordonnateur de la planification établi à l'OMU NB.</p> <p>CRGU établis dans toutes les régions.</p>
32	La formation et l'expérience sont nécessaires pour permettre aux CRGU de soutenir pleinement les autres régions dans divers rôles fonctionnels	Un plan de déploiement doit être créé pour les CRGU. Il doit décrire la voie dans laquelle les CRGU seront choisis pour être déployés afin d'aider les zones touchées. Il énumérera le CRGU de secours principal et une personne secondaire dans les cas où la région de la première personne	Des plans de zone sont établis pour désigner les CRGU primaires et de secours pour chaque région.

Mise en œuvre du plan d'action découlant de l'analyse après action des inondations de 2018

Objectif	Action	Remarques/Échéancier
	est touchée ou si elle est occupée autrement. Un plan de cette nature permettra aux CRGU de planifier et de développer les relations nécessaires et de se former pour ce déploiement.	
33 Des modifications de l'infrastructure sont nécessaires pour atténuer les répercussions des inondations dans les zones connues pour être sujettes aux inondations	<p>Un programme d'audit des inondations devrait être mis en place afin que les propriétaires fonciers puissent demander à un membre du gouvernement de vérifier leur maison et de fournir des recommandations pour atténuer et réduire l'impact des inondations avant une situation d'inondation. Ces recommandations peuvent concerner de grands projets comme la surélévation de la maison, des projets moyens comme le déplacement du panneau électrique ou de petits projets comme le ramassage d'objets du sous-sol.</p> <p>Les routes qui risquent d'être touchées par les inondations de façon continue doivent être construites de façon permanente afin de réduire le besoin de solutions temporaires et de réduire au minimum les répercussions des inondations sur les infrastructures futures. Certaines municipalités ont déjà adopté l'idée de construire des installations permanentes plutôt que temporaires pour soutenir les opérations d'intervention.</p>	<p>L'OMU NB a fourni une documentation complète sur le site Web de la Direction, avec des conseils et des directives sur la protection contre les inondations à l'intention des propriétaires fonciers, ainsi que des suggestions sur les mesures d'atténuation.</p> <p>Le MTI finalise actuellement un plan d'atténuation à long terme qui identifie les infrastructures de transport provinciales susceptibles d'être vulnérables aux inondations, sur la base d'une cartographie actualisée des inondations. Cette information, combinée au processus de planification des immobilisations à long terme du MTI, peut être utilisée pour aider à prioriser les investissements dans les infrastructures de transport provinciales.</p> <p>Le MEGL a partagé des informations techniques avec le MTI pour l'aider à évaluer les risques pour les infrastructures.</p>
34 Il est nécessaire de sensibiliser davantage le public au programme Surveillance des cours d'eau, à l'implication du gouvernement et aux ressources disponibles	Chaque année, les communautés qui seront potentiellement affectées par la crue printanière devraient organiser des réunions de préparation aux inondations. Celles-ci doivent être coordonnées entre le CRGU et les groupes communautaires locaux. Ces réunions devraient donner l'occasion aux premiers intervenants (y compris l'OMU NB) de parler de la préparation aux inondations. Elles viseront à accroître la préparation personnelle, à renforcer la confiance du public dans la réponse et à permettre aux membres de la communauté de partager les pratiques exemplaires entre eux également.	<p>Réunions de préparation aux inondations organisées chaque année par les responsables de secteur ou les CRGU avec les intervenants partenaires.</p> <p>Le MEGL a élaboré des vidéos éducatives et un nouveau site Web « Les inondations au Nouveau-Brunswick » pour aider le public à comprendre les inondations au Nouveau-Brunswick, le fonctionnement du programme Surveillance des cours d'eau, la façon d'utiliser la nouvelle cartographie des risques d'inondation pour planifier et se préparer à se protéger et à protéger ses biens, etc.</p>
35 Les leçons tirées des précédentes interventions en cas d'inondation n'ont pas été pleinement	Bien que des progrès aient été réalisés pour tirer les leçons identifiées immédiatement après les inondations de la crue printanière de 2018, un	Mesures prises par l'OMU NB.

Mise en œuvre du plan d'action découlant de l'analyse après action des inondations de 2018

Objectif	Action	Remarques/Échéancier
exploitées ou mises à profit pour améliorer les opérations futures	examen détaillé de toutes les analyses après action des événements, y compris le présent rapport, devrait être entrepris pour élaborer un plan d'amélioration pour la province.	Le MEGL organise une réunion de planification de plusieurs organismes avant la crue printanière chaque année (et met à jour les protocoles au besoin) et une réunion après la surveillance des cours d'eau pour examiner les préoccupations ou les problèmes qui nécessitent une action avant la saison suivante.